

4. La capacité de production de carton-doublure au Canada est suffisante pour répondre à la demande du marché intérieur et pour augmenter les exportations.

5. En plus de la rencontre mentionnée au numéro 1 ci-dessus, une mission italienne sur le papier d'emballage et le carton (incluant un représentant d'une usine italienne productrice de carton-doublure à partir de pâte kraft non blanchie) a été invitée par le ministère de l'Industrie et du Commerce à venir au Canada en avril prochain. Les responsables se préparent à rencontrer des représentants de la Labrador Linerboard à Terre-Neuve.

6. Ces colloques avaient pour but de faire connaître au monde des affaires canadien les débouchés qui existent en Europe de l'Est en se basant sur l'expérience des délégués commerciaux à l'étranger et les divers plans quinquennaux de développement annoncés par les pays où ces délégués sont affectés. On a cerné des débouchés pour la fourniture de machinerie et d'outillage nécessaires aux projets de développement à grande échelle dans les domaines de l'exploitation forestière et minière, du pétrole et du gaz et pour les machines agricoles et le matériel de manutention du grain, les services d'ingénierie et de design, l'équipement électronique et les véhicules spéciaux. Dans leurs exposés, les délégués commerciaux ont expliqué comment s'y prendre pour transiger avec les pays de l'Europe de l'Est, le rôle des organismes de commerce extérieur et comment ces derniers pouvaient aider les hommes d'affaires canadiens en établissant et en entretenant des contacts avec des représentants des agences de ces pays responsables de l'achat de biens et de services étrangers.

7. A ces colloques, on s'est attaché aux régions du pays capables de fabriquer les produits que l'Europe de l'Est désire importer. On n'a pas retenu les provinces de l'Atlantique étant donné que très peu de firmes dans ces provinces fabriquent des produits qui correspondent aux besoins de l'Europe de l'Est. Puisque l'État contrôle le volume, la valeur et la nature des importations dans les pays de l'Europe de l'Est, les licences d'importation sont accordées seulement pour les biens et services non offerts sur leur marché intérieur ou dans les autres pays de l'Europe de l'Est et qui ont un lien direct avec la réalisation des objectifs formulés dans les divers plans de développement économique. Cependant, les délégués commerciaux savent que des firmes des provinces de l'Atlantique offrent des produits et services pour lesquels il existe une demande en Europe de l'Est et garderont contact avec ces firmes afin de les aider dans leurs tentatives de commercialisation en Europe de l'Est. Les bureaux régionaux du Ministère dans ces provinces recherchent aussi constamment d'autres firmes qui fabriquent les produits correspondant aux besoins de l'Europe de l'Est. D'autres colloques ont été tenus dernièrement dans les provinces de l'Est, dans des régions où les possibilités commerciales sont considérées comme prometteuses. Le 2 avril 1976, un groupe de délégués commerciaux de l'Europe de l'Ouest a tenu un colloque à Halifax. Malheureusement, il a fallu annuler un autre colloque qui devait avoir lieu à Saint-Jean, Terre-Neuve à cause du mauvais temps. Des délégués commerciaux en visite, venus du Sud-Est asiatique ont aussi tenu des colloques à Saint-Jean, Fredericton et Halifax, les 17 et 18 juin 1976.

8. a) Au total, 194 entrevues avec des hommes d'affaires ont eu lieu les 7 et 8 décembre. Comme les firmes qui demandent

Questions au Feuilleton

l'aide du ministère le font à titre confidentiel, il serait inopportun d'en publier les noms. b) Non. Selon nos dossiers, aucun représentant de ces industries n'a présenté de demande d'entrevue à ces dates. Par contre, une de ces personnes a assisté au colloque du 6 décembre.

9. a) Un prêt de \$3,449,000. b) Pour l'établissement d'un système d'exploitation forestière mécanisé dans la forêt Sinharaja, au Sri Lanka. c) Nos exportations commerciales de produits forestiers vers le Sri Lanka ont été presque nulles, puisque nos échanges avec ce pays s'inscrivent en bonne part dans le cadre du programme canadien d'aide au développement. Le projet d'exploitation forestière mécanisée vise à encourager le remplacement de contre-plaquéés importés pour la fabrication de caisses à thé, ce qui devrait accroître les recettes tirées du thé, principal produit d'exportation du Sri Lanka.

10. En 1977, aucune usine de pâte et papier ne s'est installée aux États-Unis, en Europe de l'Ouest et au Japon—Les principaux marchés des produits canadiens de pâte et papier. Plusieurs agrandissements d'usines de pâte et papier sont prévus cependant, ce qui fera augmenter la capacité de production pour 1977/1978. D'après les renseignements commerciaux, des projets de construction de nouvelles usines de pâte et papier ont été annoncés aux États-Unis, en Europe de l'Ouest et au Japon par les firmes suivantes: 1. L'Alabama River Pulp Company (Parsons and Whittemore Inc.—É.-U.). 2. North Pacific Paper Company (Weyerhaeuser Company—É.-U.). 3. Feldmuhle, Haindle and PWA (consortium entre Feldmuhle AG, Haindl Papier GMBH et Papierwerke Waldhof-Aschaffenburg AG—République fédérale d'Allemagne).

LES PROJETS DE TRAITEMENT DES EAUX D'ÉGOUTS À VILLE DE LAVAL (QUÉ.)

Question n° 1947—M. Roy (Laval):

1. Au cours de l'exercice financier se terminant le 31 mars a) 1974, b) 1975, c) 1976, des travaux ont-ils été exécutés à Ville de Laval (égouts, aqueducs, collecteurs pluviaux) en vertu des divers programmes de financement et de subventions de la S.C.H.L. et, dans l'affirmative, (i) lesquels (ii) qui a obtenu le financement ou la subvention et pour quel montant dans chaque cas?

2. Quels programmes prévoit-on pour l'année 1977-1978?

L'hon. André Ouellet (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): La société centrale d'hypothèques et de logement m'avise de ce qui suit. 1. De 1974 à 1976, la Société centrale d'hypothèques et de logement a, aux termes de l'article 51 de la loi nationale sur l'habitation, approuvé les prêts qui suivent, afin d'aider Ville de Laval à financer la construction d'égouts collecteurs et d'installations de traitement des eaux d'égouts;

	1974	1975	1976
	Prêts en milliers \$	Prêts en milliers \$	Prêts en milliers \$
Égouts et stations de pompage	2 909	—	—
Égouts collecteurs	3 170	—	2 8 210
Égouts unitaires	2 282	—	—
Égouts pluviaux	—	—	1 154
Traitement des eaux d'égout	—	—	1 94

2. La SCHL a été avisée que Ville de Laval projette d'effectuer, en 1977 et 1978, les travaux dont voici la liste et les coûts estimatifs: 1977: approvisionnement en eau, \$2,250,000; égouts unitaires, \$9,035,000; égouts pluviaux, \$2,264,000. 1978: approvisionnement en eau, \$549,000; égouts unitaires, \$6,035,000; égouts pluviaux, \$250,000.